

Championnats Suisses Espoirs U13 patinage artistique 2011 Jeunes filles et garçons 5 / 6 février 2011, St-Imier

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Club des Patineurs St. Imier
LIEU	Patinoire artificielle d'Erguël, Beauregard 4, 2610 St. Imier
MUSIQUE	CD's et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2010 de l'artistique et au règlement USP 2010.

CONCOURS

JEUNES FILLES	Programme court:	voir règlements USP 2010, circulaire USP no 15 du 26.07.2010 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes +/- 10 secondes voir circulaire USP no 15 du 26.07.2010 ainsi que les conditions techniques y relatives
GARCONS	Programme court:	voir règlements USP 2010, circulaire USP no 15 du 26.07.2010 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes voir circulaire USP no 15 du 26.07.2010 ainsi que les conditions techniques y relatives

DOPING Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

PROGRAM CONTENT SHEET Les patineuses et patineurs sont priés de consulter le site internet suivant avant la compétition:

<http://www.swissiceskating.ch/lang-de/service.html>

et de télécharger le fichier Excel correspondant à leur catégorie. Sont à inscrire dans ce fichier le nom, prénom et les éléments de leurs programmes. Le programme établit quatre feuilles:

- 2 pour l'assistant Technical Specialist, programme court et programme libre

- 2 pour le Technical Controller, programme court et programme libre

Ces quatre feuilles sont à imprimer et à remettre lors du premier tirage au sort officiel.

CARTE DE LICENCE

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ce concours selon le règlement USP 1.3.2.1.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports
Case postale 606, 3000 Bern 22

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

famroost@stafag.ch (Mme Doris Roost)

DÉLAI D'INSCRIPTION

1^{er} octobre 2010

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 250.-- / participant

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2010 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITE

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Mme Mery Broggi
Champ de l'Ombre 19, 2605 Sonceboz
Tel. 032 / 489 27 75
E-mail: mm.broggi@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure